

Metz, le 17 octobre 2016

LETTRE À NOS ADHÉRENTS ET AUX ASSOCIATIONS QUI NOUS SOUTIENNENT

LE MOT DU PRÉSIDENT

Maintenir une ligne de conduite

Des murs sont construits, des barbelés dressés. Un référendum est organisé en Hongrie et le résultat, même s'il ne pourra être appliqué compte-tenu d'une trop faible participation, est inquiétant (plus de 95% des suffrages exprimés contre l'arrivée de migrants). De nombreuses communes françaises refusent d'accueillir les relocalisés de Calais, des politiques qui parlent de l'immigration sans connaître le sujet et disent souvent des inexactitudes. Bref, l'immigration continue à être un sujet de polémique. Pendant ce temps-là des êtres dépouillés de tout tentent la traversée de la Méditerranée pour rejoindre l'Europe. Malgré les efforts des gardes-côtes, italiens et maltais notamment, malgré la présence d'associations de ces nations qui permettent de sauver des vies, les morts sont nombreux et on n'en parle pas ou si peu. On préfère prêter attention aux inepties de quelques politiques en quête de publicité médiatique plutôt que de s'intéresser à ces êtres humains qui fuient les guerres, les persécutions et les discriminations en tous genres.

Et à Metz c'est le campement démenagé de Blida... à Blida qui alimente le débat. Bien que n'ayant pas l'hébergement dans ses pôles de compétence, le CASAM est présent dans le débat en participant activement à la mobilisation du Réseau de solidarité des associations messines. Il a pesé de son poids dans l'organisation de la conférence de presse du 21 septembre avec remise aux médias d'un texte demandant notamment un hébergement digne pour les migrants et envoi de cette lettre aux autorités préfectorales et municipales.

Il a également été, dans le même cadre du Réseau, en première ligne pour demander le respect des textes légaux quant à la scolarisation des enfants. Demande qui a abouti à l'ouverture d'une classe à l'école Debussy à Metz le vendredi 14 octobre et d'une deuxième le lundi 17.

Le CASAM continue aussi à travailler sur l'aide administrative et sur l'apprentissage du français. De nouveaux accueillants et enseignants nous rejoignent et nous en avons grandement besoin. Comme nous aurons besoin des deux avocates nouvellement venues dans la région (l'une à Metz, l'autre à Thionville). Toutes deux viennent de Paris, ont assisté des demandeurs d'asile devant la Cour Nationale du Droit d'Asile et sont prêtes à continuer à le faire depuis Metz sous le régime de l'aide juridictionnelle. Elles ont également proposé des formations pour les accueillants.

Par ailleurs nous avons appris depuis le début du mois de septembre, souvent par hasard comme

c'est le cas pour la majorité des dossiers, que onze demandeurs avaient obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire : 3 personnes en provenance des Balkans (rencontre fortuite avec l'un de nos interprètes) une famille nigériane (4 personnes- les parents et deux enfants mineurs-, le père est venu au CASAM pour nous informer et nous remercier), un congolais et un sierra-léonais (rencontres fortuites avec des accueillants) et 4 syriens (à la remise des diplômes du DELF). A ces statuts il convient d'ajouter une admission au séjour à titre médical et une régularisation dans le cadre de la circulaire Valls.

On peut encore ajouter à cela les résultats des examens du DELF puisque sur 30 candidats présentés 27 ont réussi et les diplômes ont été remis le 7 octobre à la salle capitulaire des Récollets.

Comme quoi il n'y a pas que de mauvaises nouvelles. Au travers de ces résultats on peut mesurer la qualité, le sérieux et les compétences du CASAM. Il est parfois utile de souligner les résultats obtenus grâce à l'investissement de tous avec abnégation et dans la discrétion. C'est la ligne de conduite du CASAM depuis sa création et je souhaite qu'il continue à œuvrer de cette manière.

Georges JACQUOT



LE POINT SUR LES COURS DE FRANÇAIS

Mais comment ça marche les cours de français au CASAM ?

Enseignante depuis deux ans au CASAM, je vous livre une petite vue de l'intérieur...

On enseigne où? Partout: au Sablon, à Borny, au centre ville... Chaque apprenant va au plus proche, mais parfois aussi chaque jour dans un autre site pour progresser plus vite. Certaines salles sont trop petites les jours de grande affluence, ou bien on est amené à enseigner à plusieurs dans une même grande salle. Pas grave, on s'adapte. Pas de stylo ni de papier ? Pas grave, on en distribue. Et en début d'année c'est le gros challenge: il faut répartir les étudiants par groupes de niveau. Donc on les interroge. "Vous venez d'où ? Quel est votre nom?". Pour certains, silence et stupeur... Alors là, facile, ce sont de "grands débutants"! Pour les autres niveaux on tâtonne et cela fluctue les premières semaines. Ils passent d'un groupe à l'autre, un joyeux ballet pour un joyeux Babel.

Joyeux et sérieux, c'est le secret des cours au CASAM. Manuels dernier cri de Français Langue Étrangère (FLE pour les initiés), lecteurs de CD, photocopieuses, et diplômes à la clé. De vrais cours pour de vrais parcours. Mais on rit aussi beaucoup des quiproquos, des prénoms qu'on écorche et de ce français parfois surréaliste mais touchant qui prend forme. Certains étudiants sont très assidus, d'autres font comme ils peuvent ou même disparaissent soudainement, relégués ailleurs, ou pas.

Pour nos étudiants, et nous aussi, c'est un moment hors du temps où chacun oublie son quotidien. Et la belle phrase réussie ou les premières lignes rédigées, ça donne des joies d'enfant. Et il y a toujours les étudiants de l'an passé qui viennent dire bonjour, donner des nouvelles et ramener des gâteaux. Beaucoup d'enseignants sont là depuis des années. Pour certains c'était déjà leur métier et ils y ont toujours cru; pour d'autres c'est une nouvelle expérience, mais si on aime transmettre et partager, cela devient vite addictif ! Et puis il y a les moments festifs: remise des diplômes, réunions de concertation ... qui se terminent à la pizzeria...
Les cours de français au CASAM ? C'est sûr, ça marche !

Joëlle VIGNERON

Quelques précisions complémentaires :

A ce tableau très « vécu » de Joëlle, j'ajouterai quelques précisions :

Une fois encore, comme à chaque rentrée, nous nous sommes trouvés face à un nombre très important de demandeurs d'asile souhaitant suivre nos cours et nos capacités d'accueil, en termes de locaux essentiellement, étant restreintes, nous avons décidé de limiter la fréquentation de nos cours à deux séances de deux heures par semaine. Et pour que cela puisse être appliqué sans problème et en toute clarté, nous distribuons actuellement des petites cartes individuelles sur

lesquelles nous indiquons pour chaque apprenant les cours où nous l'aurons inscrit, en tenant compte, dans toute la mesure du possible, évidemment, de ses souhaits.
Il faut noter que nous répartissons ainsi plus de cent cinquante personnes !

Une deuxième remarque : le nombre de pays dont sont originaires nos apprenants ne cesse de croître. En voici la liste -en principe exhaustive- : Afghanistan, Albanie, Angola, Arménie, Bangladesh, Biélorussie, Bosnie, Egypte, Géorgie, Iran, Kazakhstan, Kosovo, Niger, Nigéria, Ouzbékistan, Russie, Sahara Occidental, Soudan, Syrie, Tibet, Turquie.

Cette diversité d'origine, de culture, d'alphabet, etc. ne rend pas très facile une méthode d'apprentissage commune, mais avec la ténacité des enseignants et le désir d'apprendre des apprenants, on finit par progresser.

Pour le groupe d'enseignants

François Lévy



TÉMOIGNAGE D'UN NOUVEL ACCUEILLANT

Depuis début juillet 2016, je suis « accueillant » au CASAM. Voici mes premières impressions :

Après une première visite des locaux de Borny, quelques explications sur les outils mis à disposition (photocopieuses, fax, répertoires ...), et un entretien très technique avec le président, j'ai accompagné un accueillant chevronné pour un entretien avec une famille demandeuse d'asile. Il s'agissait d'un recours à la CNDA, après un refus de l'OFPRA. La présence d'une traductrice a été d'un grand secours, même si parfois des ambiguïtés restaient.

Pendant quelques semaines, j'ai accompagné d'autres accueillants pour me former aux diverses procédures. Chacun d'entre eux a une manière très personnelle de gérer son dossier. Si, au bout du compte, le résultat final est identique, tous, qu'ils soient anxieux ou sereins, m'ont impressionné par leur connaissance des situations réelles vécues par les migrants et des processus réglementaires à mettre en œuvre pour traiter l'accès au statut de réfugié.

Au cours de ces premiers entretiens, j'ai mesuré toute l'importance de la mise en confiance des personnes pour leur permettre de faire un récit de leur histoire personnelle, préalable fondamental pour la préparation de l'entretien avec un fonctionnaire de l'OFPRA. Parfois, il était aussi utile de trouver une piste pour assurer l'hébergement d'urgence (AIEM, 115, Welcome in Metz...), même si ce n'est pas un objectif explicite du CASAM.

A partir de septembre, je me suis lancé sans filet dans mes premiers dossiers. Si la réalisation concrète des demandes d'asile ne m'a pas posé de problèmes, la diversité des autres procédures m'a régulièrement déstabilisé: dossier OFPRA normal ou accéléré, demande pour raison médicale, aide juridictionnelle, recours urgent, demande de réexamen, obligation de quitter le territoire, recours au juge administratif, etc. Avec le temps, cela devrait s'améliorer !

A propos des quelques dossiers que j'ai eu à traiter jusqu'à présent, ce qui m'a frappé le plus, ce sont les expressions redondantes utilisées par les officiers de l'OFPRA pour motiver leur rejet de demande d'asile : « faits non établis et peu détaillés », « déclarations convenues et peu personnalisées », « récit incohérent et sans implication personnelle... ». Étonnant parfois !

Par ailleurs, j'ai été surpris de constater l'affluence dans la salle d'attente dès 9h du matin, les jours de permanence, avec de nombreuses personnes très angoissées, des familles avec enfants et quelques opportunistes pressés...

Pour gérer cette confusion, le service d'accueil est d'une efficacité redoutable et gare à qui ne respecte pas son tour, n'a pas les papiers nécessaires, ou insiste sans raison...Je ne pouvais qu'être admiratif devant la facilité de gestion des divers besoins exprimés, bien que les procédures bureaucratiques à respecter m'aient parfois échappé.

Pour finir, je suis très heureux d'avoir pu rejoindre une équipe de militants bénévoles, compétents et dynamiques, qui aident concrètement des êtres humains en détresse ayant tout quitté pour demander l'asile dans notre pays.

Maurice Melchior

**Vous pouvez consulter le blog du CASAM
à l'adresse suivante :**

casam.over-blog.org

~~~~~  
**COTISATIONS 2016**

Sans ses adhérents, le CASAM n'aurait que peu de force. C'est votre soutien moral mais aussi financier, indispensable, qui nous permet de continuer notre action en faveur de ceux qui ont été contraints à l'exil.

Merci à vous de bien vouloir vous acquitter de votre cotisation pour cette année 2016.

---

**Bulletin d'adhésion 2016**

**à retourner, accompagné de votre chèque, à**

**CASAM - 21 rue du Languedoc - BP 35067 57072 METZ CEDEX 3**

**Première adhésion**

**Renouvellement**

NOM..... Prénom .....

Adresse.....

E-mail ..... Tél .....

**Adhésion 2016 : 10,00 € (adhérent) - cotisation statutaire**

**5,00 € (étudiant-chômeur) « «**

**30,00 € (association) « «**

***Vous pouvez également aider le CASAM et les demandeurs d'asile en ajoutant à votre cotisation  
un don qui vous donnera droit à un reçu fiscal.***

**Don : ..... €**

Date :

Signature :